



PUBLICIS

COMMUNIQUE DE PRESSE

**L'Assemblée Générale Extraordinaire Saatchi & Saatchi PLC
vote massivement la fusion avec Publicis**

Saatchi & Saatchi PLC a annoncé que les résolutions concernant la fusion avec Publicis sous forme de Scheme of Arrangement ont été massivement approuvées par l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Londres le 16 Août 2000.

Ont voté en faveur du Scheme of Arrangement : 700 actionnaires représentant 92 909 953 actions Saatchi & Saatchi

Ont voté contre : 49 actionnaires représentant 44 476 actions Saatchi & Saatchi

soit plus de 99 % en faveur de la fusion.

Le processus se déroule donc rigoureusement et conformément au plan établi. La décision des actionnaires de Saatchi & Saatchi PLC a été communiquée à la High Court of Justice in England and Wales.

Les étapes suivantes sont :

- d'une part l'Assemblée Générale Extraordinaire de Publicis SA qui se tiendra le 29 Août 2000. Rappelons à cet effet, l'engagement de Somarel de voter en faveur de la fusion-acquisition,
- d'autre part, la décision de la High Court of Justice in England and Wales qui devrait intervenir vers le 10 septembre. Selon la réglementation britannique le Scheme of Arrangement, lorsqu'il est approuvé par les deux parties, permet à la Cour de décider de l'annulation de la totalité des actions de la société acquise (Saatchi & Saatchi PLC) et de leur remplacement par les actions de la société acquérante (Publicis SA).

Paris, le 16 Août 2000